

Informations concessions cimetière



A l'occasion de la Toussaint, et afin d'informer les familles, des pancartes vont être déposées sur les concessions échues ou arrivant à échéance en 2024.

▼ Contenu

La liste des concessions non renouvelées qui vont être reprises par la ville sera également disponible sur ce site, [page Concessions](#).

Toute personne susceptible d'apporter des renseignements sur les coordonnées actuelles des concessionnaires est priée de bien vouloir le signaler au service Etat-civil de la mairie.

Informations : etat-civil@ville-beauchamp.fr